

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_11
Référence Nomenclature n°7.5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Relations Citoyennes et Attractivité Territoriale
Service en charge : Jeunesse et Sports - Vie Associative

OBJET : Attribution et versement des subventions d'encouragement au Sport « Fonctionnement » de moins de 1000€ au titre de l'année 2026 – Associations sportives
Approbation des conventions de Partenariat incluant des critères d'objectifs et de moyens de moins de 23 000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-29,

Vu l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Vu le décret 2001-495 du 6 juin 2001, pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu les dossiers de demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2026 déposés respectivement par les associations ci-après dénommée(s), Audacieuse du Mas section Boules, Boule Avenir du Mas, Boule du Centre, Centre Laïque Culturel et Sportif section Boules, Entente Sportive Bouliste, Amicale Pétanque Loisirs Firminy-Vert, Amicale Laïque Fayol Gaffard section Football, As Faure, Amicale Laïque de Chazeau section Foot de Table, Amicale Laïque de Chazeau section Foot A7, Amicale Laïque Fayol Gaffard section Cyclotourisme, Amicale Laïque Fayol Gaffard section Pétanque SPFG, Centre Laïque Culturel et Sportif section Cyclotourisme, Full Boxing Club, Association Sportive Automobile Ondaine, Ecurie Licorne, Entente Billard, Arts Martiaux Soleil Levant, Audacieuse du Mas section Baby-Gym, Audacieuse du Mas section Multigym, Centre Laïque Culturel et Sportif section Gym Détente, Gymnastique Volontaire, Amicale Laïque de Chazeau section Marche, Audacieuse du Mas section Marche, Centre Laïque Culturel et Sportif section Marche, Sous l'Eau Club Appelou, Ski Club Ondaine, Amicale Laïque Fayol Gaffard section Twirling Bâton, Association Sportive Albert Camus, Association Sportive Jacob Holtzer, Association Sportive les Bruneaux, Association Sportive Waldeck Rousseau ;

Considérant l'intérêt de soutenir lesdites associations,

Considérant qu'à travers leurs actions, lesdites associations participent à la vie locale et contribuent ainsi au rayonnement de la Ville,

Considérant que le seuil de 23 000,00 € n'est pas atteint pour les associations ci-après dénommées,

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_11
Référence Nomenclature n°7.5

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026 aux associations ci-après désignées, et selon les modalités rapportées ci-dessus,

Associations	Fonctionnement 2026
ALFG Twirling-bâton	532,00 €
ALFG Cyclotourisme	383,00 €
ALFG Football	561,00 €
ALFG Pétanque SPFG	917,00 €
ANDM Marche	636,00 €
ANDM Boules	163,00 €
ANDM Baby gym	598,00 €
ANDM Multi-gym	426,00 €
CLCS Boules	564,00 €
CLCS Gym Détente	161,00 €
CLCS Marche	978,00 €
CLCS Cyclotourisme	714,00 €
AL Chazeau Foot A7	85,00 €
AL Chazeau Foot de Table	104,00 €
AL Chazeau Randonnée / Marche Nordique	820,00 €
Amicale Pétanque Loisirs Firminy-Vert	783,00 €
Arts Martiaux Soleil Levant	366,00 €
AS Faure	311,00 €
AS. Albert Camus	472,00 €
AS. Jacob Holtzer	688,00 €
AS. Les Bruneaux	470,00 €
AS. Waldeck Rousseau	462,00 €
ASA Ondaine	567,00 €

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_11
Référence Nomenclature n°7.5

Associations	Fonctionnement 2026
Full Boxing Club	870,00 €
Boule Avenir du Mas	298,00 €
Boule du Centre	342,00 €
Ecurie Licorne	189,00 €
Entente Billard	99,00 €
Entente Sportive Boules	870,00 €
Gym Volontaire	901,00 €
Ski Club Ondaine	560,00 €
Sous l'Eau Club Appelou	586,00 €

- Approuver le projet de convention de partenariat entre la Ville de Firminy et les associations ci-après dénommées, Badminton Club de Firminy, Firminy Volley-Ball, Amicale Laïque Fayol Gaffard section Cimes et Rocs », Centre Laïque Culturel et Sportif section Athlétisme », Judo Karaté Club de Firminy, Dauphins de Firminy, Tennis Club de Firminy, Firminy-Gym et l'Audacieuse du Mas sections « Gym-Filles – Basket et Multigym ».
- Autoriser la signature desdits projets de convention de partenariat,
- Dire que les dépenses afférentes seront prélevées au chapitre correspondant du budget de la Commune,
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,

27 Voix Pour,
6 Abstentions,

Sauf pour les subventions à l'Audacieuse Notre Dame du Mas,
à l'Unanimité des voix des membres prenant part au vote,

26 Voix Pour,
6 Abstentions,

R. CHANUT ne prend pas part au vote,

- **APPROUVE** l'attribution et le versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2026 aux associations ci-après désignées, et selon les modalités rapportées ci-avant,

Associations	Fonctionnement 2026
ALFG Twirling-bâton	532,00 €
ALFG Cyclotourisme	383,00 €

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_11
Référence Nomenclature n°7.5

Associations	Fonctionnement 2026
ALFG Football	561,00 €
ANDM Marche	636,00 €
ANDM Boules	163,00 €
ANDM Baby gym	598,00 €
ANDM Multi-gym	426,00 €
CLCS Boules	564,00 €
CLCS Gym Détente	161,00 €
CLCS Marche	978,00 €
CLCS Cyclotourisme	714,00 €
AL Chazeau Foot A7	85,00 €
AL Chazeau Foot de Table	104,00 €
AL Chazeau Randonnée / Marche Nordique	820,00 €
Amicale Pétanque Loisirs Firminy-Vert	783,00 €
Arts Martiaux Soleil Levant	366,00 €
AS Faure	311,00 €
AS. Albert Camus	472,00 €
AS. Jacob Holtzer	688,00 €
AS. Les Bruneaux	470,00 €
AS. Waldeck Rousseau	462,00 €
ASA Ondaine	567,00 €
Full Boxing Club	870,00 €
Boule Avenir du Mas	298,00 €
Boule du Centre	342,00 €
Ecurie Licorne	189,00 €
Entente Billard	99,00 €
Entente Sportive Boules	870,00 €
Gym Volontaire	901,00 €

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_11
Référence Nomenclature n°7.5

Associations	Fonctionnement 2026
Ski Club Ondaine	560,00 €
Sous l'Eau Club Appelou	586,00 €

- **APPROUVE** le projet de convention de partenariat entre la Ville de Firminy et les associations ci-après dénommées, Badminton Club de Firminy, Firminy Volley-Ball, Amicale Laïque Fayol Gaffard section Cimes et Rocs », Centre Laïque Culturel et Sportif section Athlétisme », Judo Karaté Club de Firminy, Dauphins de Firminy, Tennis Club de Firminy, Firminy-Gym et l'Audacieuse du Mas sections « Gym-Filles – Basket et Multigym »,
- **DIT** que les dépenses afférentes seront prélevées au chapitre correspondant du budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 3 Février 2026

La Secrétaire de Séance,


 Leslie DREVET

Le Maire,

 Julien LUYA

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
 en date du 05/02/26.....
 Pour le Maire et par délégation,
 Le Directeur Général des Services
 S. BELAIDI





COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°DCM_20260203_11
Référence Nomenclature n°7.5

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 3 FEVRIER 2026

**Attribution et versement des subventions d'encouragement au Sport
« Fonctionnement » de moins de 1000€ au titre de l'année 2026 –
Associations sportives**
**Approbation des conventions de Partenariat incluant des critères
d'objectifs et de moyens de moins de 23 000 €**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 27 Janvier 2026, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 3 Février 2026 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLOT Laëtitia, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc (à partir de 18 h 13), Mme DREVET Leslie, M. CHANUT Robert, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan, Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel (jusqu'à 21 h), Mme BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude, M. PETIT Marc (à partir de 18 h 04), Mme PERRON Julie, M. MENDES José, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire, Mme PUTOT Anne-Sophie.

POUVOIRS : M. CELLE Denis à Mme MOUNIER Béatrice, M. MAZARI Nabil à M. LUYA Julien, Mme COLOMBET Lyla à Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. ZEDDA Marc à M. MADO Patrick, M. VALLER Daniel à M. ROBERT Loïc (à partir de 21 h), Mme FILLOUX Tiffanie à Mme GUILLOT Laëtitia, Mme PORTAILLER Chantal à Mme MAISONNEUVE Marie, Mme GIBERNON Danielle à M. PETIT Marc.

SECRETAIRE DE SEANCE : Leslie DREVET.

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée
Mme LUACES Géraldine, Responsable service Finances

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	26
Nombre de pouvoirs :	7
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33